

**l'union**

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Appellation champagne Pas de glace pour le CIVC

# Appellation champagne Pas de glace pour le CIVC

Par *Anonyme*

Créé le 27/04/2013 11:00

Après les cosmétiques, le foie gras, des dragées, le CIVC (Comité interprofessionnel du vin de champagne) poursuit ses actions pour défendre l'appellation champagne.

Dernier cas en date : les sorbets au champagne Delhaize en Belgique qui se sont vus condamner à cesser la distribution et la commercialisation d'un sorbet faisant état du vocable « champagne » sur une des faces de ses emballages. Cette appellation contrôlée peut seulement figurer sur l'étiquette légalement obligatoire obligeant les producteurs à faire état de la composition de leurs produits.

Selon le journal belge L'Echo, dans le jugement, on apprend notamment que Delhaize, pour faire fabriquer 11 000 litres de sorbet en 2011, a utilisé 866 bouteilles de champagne issues des vignobles d'un producteur bénéficiant de l'appellation contrôlée. A ce propos, on se peut se demander comment apprécier le goût du champagne.

Astreinte

Toutefois au cours de ses discussions, le tribunal a estimé que les demandeurs « un peu trop sûrs de leur bon droit » réclamaient des mesures excessives visant l'arrêt de la distribution et de la commercialisation des sorbets au champagne sous peine d'une astreinte de 10 000 euros par jour de commercialisation après la signification du jugement aux parties. Ce même tribunal, qui a estimé « tout à fait invraisemblable » que le consommateur moyen ait pu acheter une bouteille de champagne en lieu et place du sorbet en question, a demandé de cesser la distribution et la commercialisation dudit sorbet.

Pour l'anecdote, le très huppé « L.A.Creamery », un producteur de glaces artisanales de Los Angeles, a créé un sorbet à base de Dom Pérignon 1990. Le coût est 50 \$ un demi-litre... d'ice-cream. La proportion de Dom Pérignon n'est pas connue !

Sophie CLAEYS-PERGAMENT

**URL source:** <http://www.lunion.presse.fr/article/marne/appellation-champagne-pas-de-glace-pour-le-civc>